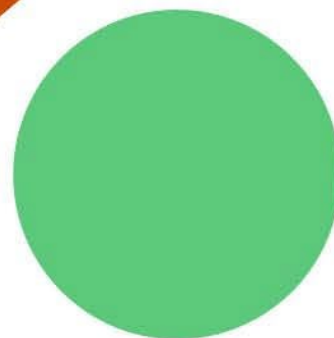
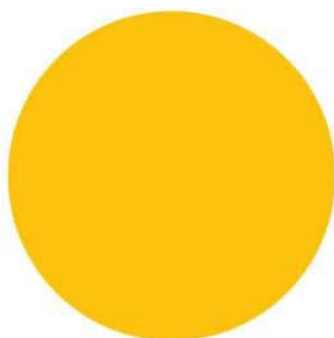


DILAMi

DISPOSITIF UNIVERSITAIRE
DE FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE POUR
LA REPRISE D'ÉTUDES
DES EXILÉS



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025



Équipe du DILAMI

Stagiaire DILAMI :

Telma Ducasse

Assistante projet FAMI AIMES+ - DILAMI :

Cécile Vasseur

Cheffe de projet FAMI AIMES+ - DILAMI :

Lisa Laborde-tuya

Responsable opérationnelle :

Shamsiya Khashimova

Coordinatrices de sites :

Chantal Dompmartin, Céline Dulac, Bairbre Ni Chiosain, Marie Rupp

Enseignantes :

Marie Alverde, Clémence Cros, Marie Hand, Tepey Matos-Aldana

Chargée de mission DILAMI - Étudiant·es exilé·es dans l'enseignement supérieur :

Isabelle Gueit

Contacts

Communauté d'universités et établissements de Toulouse – Comue de Toulouse

41 allées Jules Guesde - 31000 Toulouse

dilami@univ-toulouse.fr

www.univ-toulouse.fr/dilami

Sommaire

Édito	4
Cadre et programmes du DILAMI	6
Projet FAMI-AIMES+	8
Profil des étudiant·es DIUP DILAMI 2024-2025	10
Profil des apprenant·es CLEF du DILAMI 2024-2025	13
Pour une insertion universitaire et sociales réussie	15
Accompagnement au projet d'orientation.....	22
Résultats des promotions 2024-2025 : DIUP DILAMI et CLEF	24
Devenir universitaire et professionnel des étudiant·es des DIUP.....	26
Projets pour 2025-2026	28
Partenariats financiers 2024-2025.....	29
Interlocuteur·trices et partenaires du DILAMI	30

Édito

Christina Stange-Fayos

Vice-Présidente Europe et International

Communauté d'universités et établissements de Toulouse (Comue de Toulouse)

Le DILAMI : un engagement universitaire pour l'inclusion et l'avenir

Depuis sa création en 2017, le DILAMI s'est affirmé comme un dispositif structurant pour l'accueil et l'accompagnement des étudiantes et étudiants en situation d'exil souhaitant reprendre des études supérieures. Porté par la Communauté d'universités et établissements de Toulouse en lien étroit avec les universités partenaires du site, il incarne une conviction simple mais essentielle : l'accès à l'enseignement supérieur constitue un levier décisif d'émancipation individuelle et d'intégration durable dans la société.

L'année universitaire 2024-2025 confirme la solidité de ce dispositif et la pertinence de son modèle. Les programmes proposés — le DIUP Passerelle DILAMI et le programme CLEF — permettent d'accompagner des personnes venues d'horizons très divers dans la construction progressive d'un projet d'études et d'insertion professionnelle. Les résultats obtenus, qu'il s'agisse de la réussite aux formations, des certifications linguistiques ou des poursuites d'études engagées, témoignent de la qualité du travail accompli par l'équipe pédagogique et administrative du dispositif, ainsi que de l'engagement constant de l'ensemble de ses partenaires.

Au-delà de ces résultats, le DILAMI participe pleinement à la mission sociale et citoyenne de l'université. Dans un contexte international marqué par de nombreuses crises et déplacements forcés de populations, les établissements d'enseignement supérieur ont un rôle particulier à jouer : celui d'ouvrir des perspectives d'avenir, de valoriser les compétences et de permettre à chacune et chacun de contribuer pleinement à la société. Les témoignages des étudiantes et étudiants du DILAMI rappellent avec force que derrière chaque parcours d'exil se trouvent aussi une capacité de résilience, de travail et d'engagement qui enrichit profondément la communauté universitaire.

L'expérience toulousaine s'inscrit également dans une dynamique plus large, nationale et européenne. Les diplômes passerelles destinés aux étudiantes et étudiants en exil se sont progressivement structurés en France autour du réseau MEnS et bénéficient aujourd'hui de soutiens européens, notamment dans le cadre du programme FAMI. Ces initiatives témoignent d'une prise de conscience croissante : l'accueil des étudiantes et étudiants en exil ne relève pas seulement d'une réponse humanitaire, mais aussi d'un enjeu stratégique pour l'avenir des sociétés européennes, qui doivent pouvoir compter sur des talents venus d'horizons multiples.

Dans ce paysage, le site universitaire toulousain joue un rôle particulier. Par la coopération étroite entre ses établissements, par l'engagement de ses équipes pédagogiques et par le soutien de ses partenaires institutionnels, il a su construire un dispositif reconnu pour sa qualité et son impact. Cette dynamique collective fait aujourd'hui du DILAMI une expérience de référence dont l'utilité est largement reconnue, tant au niveau national qu'au sein des réseaux européens engagés sur ces questions.

Cette expérience s'inscrit pleinement dans l'ambition du site universitaire toulousain de construire une université ouverte sur le monde, attentive aux enjeux sociaux contemporains et engagée dans les grandes dynamiques européennes de l'enseignement supérieur. À ce titre, le DILAMI illustre concrètement la capacité des établissements du site à conjuguer excellence académique, responsabilité sociale et coopération internationale.

Cependant, la consolidation et la pérennité du DILAMI demeurent aujourd'hui un enjeu majeur. L'évolution des dispositifs de financement publics et l'arrivée à échéance de certains programmes européens invitent à poursuivre le travail engagé pour sécuriser durablement les moyens nécessaires à son fonctionnement. Dans un contexte où les besoins demeurent importants, la continuité de tels dispositifs repose nécessairement sur une mobilisation collective et sur l'engagement durable des partenaires publics qui en soutiennent l'action.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe du DILAMI pour son engagement et la qualité du travail accompli, ainsi que tous les partenaires — institutions publiques, collectivités territoriales, associations et acteurs culturels — qui contribuent à faire vivre ce projet. Grâce à cet engagement collectif, le DILAMI continue d'incarner une université ouverte, exigeante et solidaire. Bonne lecture de ce rapport d'activité, qui témoigne de la vitalité de ce dispositif et de l'importance de poursuivre ensemble cet engagement.

Cadre et programmes du DILAMI

Le dispositif DILAMI (Dispositif universitaire de français langue étrangère pour la reprise d'études des exilé·es) s'inscrit dans une démarche globale d'accès à l'enseignement supérieur, fondée sur des principes d'inclusion, de dignité et d'égalité des chances. Porté par la Comue de Toulouse en partenariat avec les universités du site, il accompagne des personnes en situation d'exil dans la construction et la mise en œuvre d'un projet de reprise d'études, d'insertion universitaire et, à terme, d'insertion professionnelle et sociale durable.

Fondements et valeurs

L'action du DILAMI repose sur des valeurs fortes qui structurent l'ensemble de ses programmes et de ses modalités d'accompagnement.

L'accès à l'éducation y est considéré comme un droit fondamental, indissociable du respect de la dignité, de l'identité et des parcours de chaque personne exilée. Le dispositif s'attache à reconnaître les expériences antérieures, les compétences acquises et les projets individuels, dans une logique de co-construction avec les bénéficiaires.

Le DILAMI s'appuie sur un réseau de partenaires universitaires, institutionnels, associatifs, sociaux, culturels et économiques. Cette dynamique partenariale favorise le croisement des expertises, la cohérence des parcours proposés et une meilleure sensibilisation des acteur·rices de l'enseignement supérieur aux enjeux spécifiques liés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en exil.

Objectifs pédagogiques, universitaires et d'insertion

L'objectif central du DILAMI est de permettre l'acquisition de compétences linguistiques solides, adaptées aux exigences de l'enseignement supérieur français. Au-delà de l'apprentissage linguistique, le DILAMI se positionne comme une véritable passerelle vers la reprise d'études supérieures. Les programmes du DILAMI visent à former des étudiant·es autonomes, engagé·es et acteur·rices de leur parcours. La pédagogie de projet y occupe une place centrale, favorisant l'expression, la créativité et la valorisation des compétences, notamment à travers des productions collectives menées en lien avec des partenaires culturels et artistiques.

Le dispositif intègre également une dimension citoyenne et interculturelle affirmée. Les questions de citoyenneté, de valeurs républicaines, d'interculturalité et de participation à la vie universitaire sont abordées dans les enseignements, les ateliers et les instances de représentation étudiante. La diversité des profils et des nationalités au sein des groupes constitue un levier d'apprentissage du vivre-ensemble et de construction d'un sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Enfin, l'accompagnement à l'orientation universitaire et professionnelle constitue un axe structurant du DILAMI. En lien avec les services d'information et d'orientation des universités partenaires, le dispositif aide les étudiant·es à identifier des poursuites d'études adaptées ou à construire un projet d'insertion professionnelle cohérent, en tenant compte de leurs parcours, compétences et contraintes personnelles, sociales et administratives.

Programmes du DILAMI

Le dispositif DILAMI repose sur deux programmes complémentaires, conçus pour répondre à la diversité des profils, des niveaux linguistiques et des projets des personnes en exil. Ils s'inscrivent dans une logique de continuité et de progressivité des parcours.

Le DIUP DILAMI : une formation diplômante pour la reprise d'études

Le Diplôme Inter-Universitaire Passerelle DILAMI (DIUP DILAMI) constitue le cœur du dispositif. Co-porté par la Comue de Toulouse et les universités partenaires, le DIUP DILAMI est décliné en trois niveaux linguistiques, correspondant aux niveaux du CECRL :

- DIUP DILAMI A2, à l'Université Toulouse Capitole
- DIUP DILAMI B1, à l'Université de Toulouse
- DIUP DILAMI B2, à l'Université Toulouse – Jean Jaurès.

Chaque formation repose sur une maquette nationale structurée en unités d'enseignement et représente 400 heures de formation par année universitaire, ouvrant droit à 60 crédits ECTS. Le programme combine un enseignement intensif du français langue étrangère, des enseignements transversaux (méthodologie universitaire, compétences académiques et professionnelles), des projets culturels et artistiques, ainsi qu'un accompagnement renforcé à l'orientation.

Le DIUP confère le statut étudiant et donne accès aux droits et services associés. Il constitue un levier essentiel d'insertion universitaire et sociale, en préparant les étudiant-es à intégrer des formations diplômantes de droit commun ou des parcours professionnalisants.

Le programme CLEF : une formation linguistique et culturelle en amont de la reprise d'études

Le programme CLEF – Culture et Langue en Français complète l'offre du DILAMI par une formation semestrielle non diplômante. Organisé en trois groupes de niveaux distincts (90, 108 et 144 heures de cours), le programme CLEF s'adresse principalement à des publics débutants ou grands débutants en français, ou à des personnes souhaitant consolider un apprentissage linguistique. Il articule apprentissage de la langue, découverte de la culture française et accompagnement à la construction d'un projet personnel, universitaire ou professionnel.

Le programme CLEF ne confère pas le statut étudiant et n'ouvre pas les droits associés. L'articulation entre les deux programmes permet de proposer des parcours différenciés et adaptés, tenant compte du niveau linguistique, du projet académique ou professionnel et des contraintes individuelles. Cette structuration en deux programmes complémentaires constitue l'un des piliers du DILAMI, garantissant exigence académique, souplesse organisationnelle et continuité des parcours.

Projet FAMI-AIMES+

La Comue de Toulouse, pour le programme DIUP du dispositif DILAMI, fait partie d'un consortium de quatorze établissements de l'Enseignement Supérieur piloté par le Réseau des établissements engagés pour l'accueil des étudiants en exil (Réseau MEnS). Ce consortium a répondu à l'appel à projet AIMES+ du Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) de la Commission Européenne.

Le projet FAMI AIMES+ permet de co-financer les diplômes Passerelle de ces quatorze établissements membres avec pour objectifs de pérenniser et de renforcer la qualité de ces programmes. Il a débuté le 1er janvier 2023 et prendra fin le 31 août 2026, ce qui représente sept semestres de formation, d'actions et de reporting auprès du Bureau des Fonds Européens (BFE) qui est l'autorité de gestion.

La proposition de la Comue de Toulouse au sein de ce consortium s'est organisée autour de quatre axes :

- Garantir l'inclusion sociale des étudiant·es du DILAMI
- Encourager l'inclusion universitaire avec le DIU Passerelle DILAMI
- Assurer le suivi des différentes promotions d'étudiant·es post DILAMI et évaluer régulièrement le dispositif
- Permettre une orientation académique et/ou professionnelle réussie des étudiant·es DILAMI.

Cours de soutien

Ce cofinancement européen a permis la mise en place de cours de soutien dispensés par une enseignante diplômée en FLE à hauteur de 60 heures par an, réparties dans les trois groupes DIUP. Ces cours de soutien servent à renforcer les notions acquises tout au long de l'année par les étudiant·es tout en favorisant la validation de leur année.

Ateliers Santé Bien-être

Afin de garantir une inclusion universitaire, améliorer le bien-être de chacun·e et permettre une orientation réussie à nos étudiant·es, le DILAMI a souhaité introduire des ateliers de psychoéducation dans le DIUP, appelés "Ateliers Santé Bien-être". Menés par une psychologue du service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS), ces ateliers ont pour objectif de lutter contre les stéréotypes pouvant être associés à la santé mentale et à sa prise en charge. Nous encourageons ainsi les étudiant·es à solliciter davantage l'offre de soins qui leur est proposée dans le cadre du SIMPPS.

Six ateliers ont été mis en place cette année dans chacun des groupes du DIUP sur des thèmes comme le stress, l'estime de soi, les violences sexistes et sexuelles ou encore l'adaptation à une nouvelle culture etc.

Modules de découverte - FAMI AIMES+

L'un des axes majeurs du projet FAMI AIMES+ est l'amélioration du lien entre notre dispositif et la suite du parcours académique et professionnel des étudiant·es.

Un travail de suivi des anciennes promotions DIUP DILAMI jusqu'à N+3 après la sortie du dispositif est notamment réalisé depuis le début du projet.

Grâce à ce suivi et malgré la validation de leur diplôme et des certifications en langue DELF/DALF indispensables (B2 à C1) pour accéder à un diplôme universitaire ou intégrer le monde du travail, la "réussite" post-DILAMI reste fragile.

Les principales difficultés identifiées résident d'une part, dans des représentations en décalage avec les attendus français des filières et métiers visés ; d'autre part, dans l'absence de vocabulaire spécialisé propre au domaine professionnel ciblé. De façon plus générale, le droit du travail en France, écrit et très réglementé, s'articule mal avec d'autres usages (primauté de l'oral, fort réseau relationnel et expérience prévalant parfois sur le diplôme...etc).

Pour ces raisons, six modules de découverte des compétences académiques et professionnalisantes ont été proposés au cours de l'année 2024-2025 à partir des vœux d'orientation du groupe DIUP B2 et ont pu être proposés à 72 étudiant-es.

- **Compétences informationnelles - 25h** : Recherche-Tri-Analyse de l'information ; Valorisation de son profil et de ses compétences ; Maîtrise des fonctionnalités de base du Pack Office, Construction d'un CV et d'une lettre de motivation, Simulation d'un entretien d'embauche
- **Anglais A2/B1 - 40h** : Travail sur les quatre aptitudes majeures des niveaux A2 et B1 : Compréhension écrite ; Compréhension orale ; Production écrite et Production orale d'après le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
- **Anglais B2/C1 - 40h** : Travail sur les quatre aptitudes majeures des niveaux B2 et C1 : Compréhension écrite ; Compréhension orale ; Production écrite et Production orale d'après le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
- **Économie-commerce-finance - 25h** : Histoire économique, Culture politique et Économie générale ; Comptabilité ; Contrôle de gestion ; Analyse financière, Commerce, Création d'entreprise
- **Préparation à l'examen du DELF B2 - 25h** : Travail sur les quatre aptitudes majeures du niveau B2 pour l'obtention du diplôme d'après le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : Compréhension écrite ; Compréhension orale ; Production écrite et Production orale. Présentation des spécificités et attendus de l'examen et examen blanc
- **Découverte du monde professionnel - 25h** : Situer et comprendre le fonctionnement d'une entreprise et de son écosystème (organigramme, services, business plan) ; Droit du travail (contrat de travail, bulletin de paie, congés, rupture de contrat etc.) ; Visite d'une TPE.

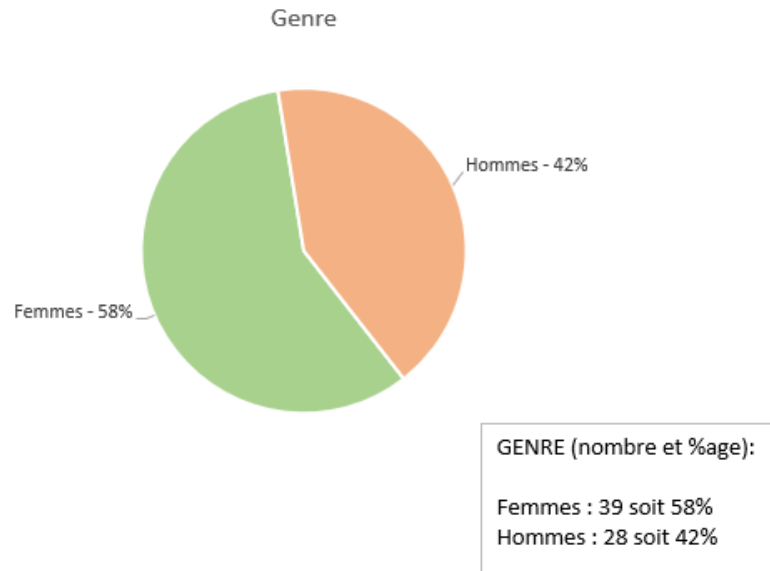
Mentorat AFEV

Depuis l'année universitaire 2023-2024, l'AFEV propose aux étudiant-es DILAMI de prendre part à un mentorat d'accueil étudiant en tant que mentoré-es en rencontrant et en échangeant avec des étudiant-es natif-ves qui peuvent fournir une aide méthodologique et les accompagner dans leur intégration au campus et plus largement à la vie étudiante dans tous ses aspects. Cette année 2024-2025, le mentorat étudiant a permis l'accompagnement de 21 étudiant-es du dispositif via des binômes et trinômes de mentor-es et mentoré-es. En plus des rencontres entre pairs qui ont lieu tout au long de l'année, cinq temps collectifs ont pu avoir lieu pour mutualiser les premières rencontres, favoriser la cohésion du groupe et proposer des animations aux étudiant-es : soirée d'interconnaissance, jeux de société, échanges de pratiques... etc.

Profil des étudiant·es DIUP DILAMI 2024-2025

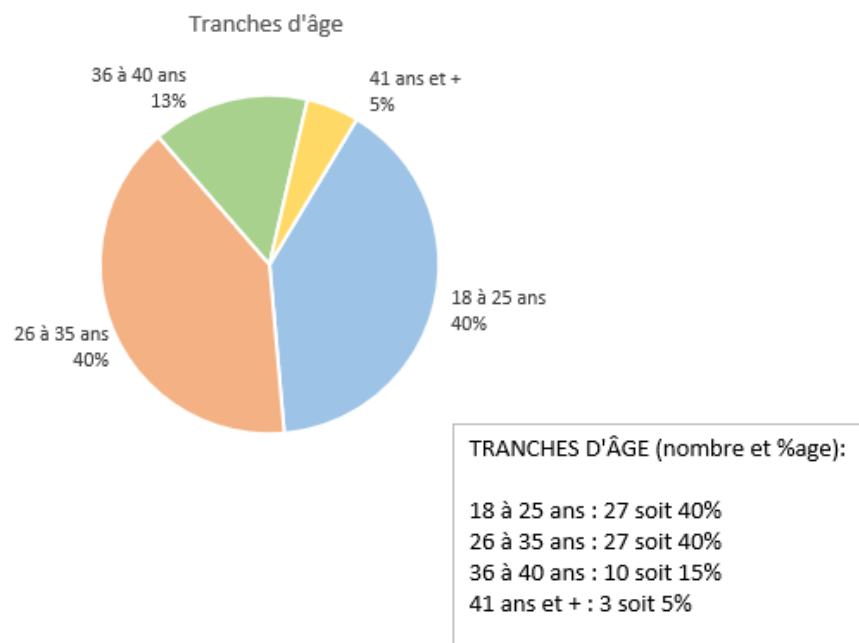
Des promotions à majorité féminine

Les trois promotions du DIUP ont accueilli 67 étudiant·es en 2024-2025. Nous retrouvons dans l'ensemble 58% de femmes et 42% d'hommes.



Une majorité de 18-35 ans

La grande majorité des étudiant·es a entre 18 et 35 ans (80 %). Les plus jeunes (40%) sont souvent nouvellement diplômé·es ou ont quitté leur pays d'origine avant d'avoir pu achever leurs études. L'autre majorité (40%) avait déjà pu construire un parcours dans le supérieur et souvent une première expérience professionnelle. Les tranches d'âge plus élevées comprennent des candidat·es dont l'insertion économique était déjà avancée voire aboutie dans leur pays d'origine (20%).



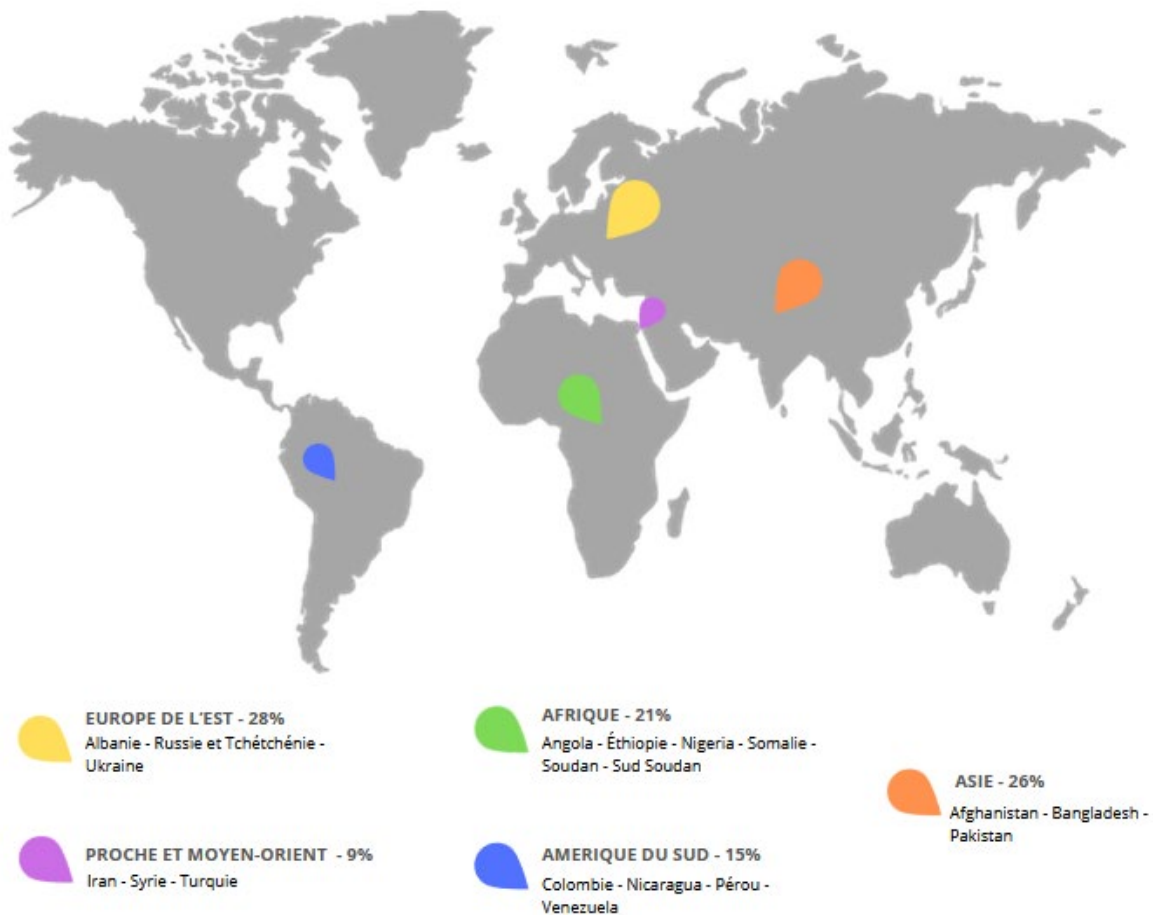
Des étudiant·es de tous horizons

Les exilé·es proviennent en majorité de l'Europe de l'Est (28%) et d'Asie (26%).

La hausse du nombre d'étudiant·es venant d'Europe de l'Est est due à l'affluence massive des déplacé·es d'Ukraine, depuis février 2022.

De nombreuses personnes viennent également d'Afrique (21%), et notamment d'Afrique subsaharienne (du Soudan principalement) mais aussi d'Amérique du Sud (16%), notamment de Colombie, et du Proche et Moyen Orient (9%).

Ces flux sont une conséquence immédiate des situations géo-politiques très instables sur plusieurs continents, et l'Europe, dans sa frange orientale, n'est plus épargnée aujourd'hui. Par ailleurs, le niveau de vie, la situation familiale, l'état physique et la capacité d'un individu à financer, directement ou par emprunt, un parcours souvent long et complexe constituent autant de critères facilitants ou non le départ.

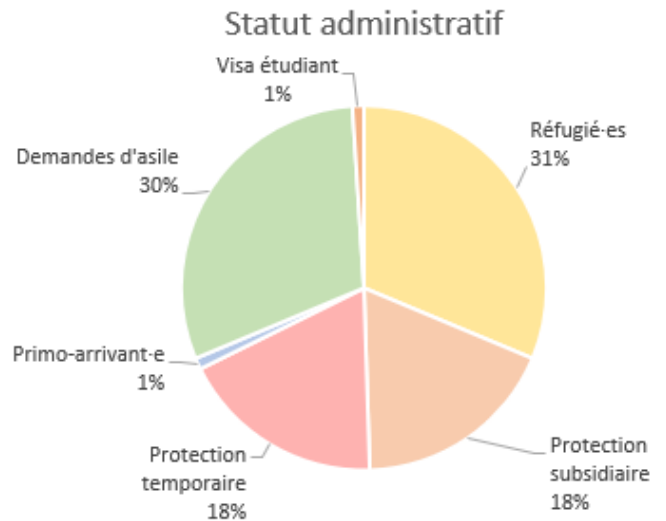


Une majorité de bénéficiaires protégé-es

Comme l'année précédente, l'année 2024-2025 est marquée par une représentation majeure des bénéficiaires de la protection internationale, soit 50% dont 31% de réfugié-es et 18% bénéficiant de la protection subsidiaire. A ce chiffre s'ajoutent 18% de bénéficiaires de la protection temporaire.

Les demandeur-euses d'asile représentent 30% des effectifs et on compte seulement 1 personne primo-arrivante, soit 1% des effectifs.

Cette année, le DILAMI a également accueilli une étudiante afghane en cours d'année, arrivée grâce à un visa étudiant et qui a obtenu un statut de réfugiée à la fin de l'année universitaire.



STATUT ADMINISTRATIF (nombre et %age):

Bénéficiaires de la protection internationale (BPI) : 50%

dont :

- Réfugié-es : 21 soit 31%

- Protection subsidiaire : 12 soit 18%

Protection temporaire : 12 soit 18%

Demandes d'asile : 20 soit 30%

Primo-arrivant-e : 1 soit 1%

Visa étudiant: 1 soit 1%

Accès aux droits sociaux, économiques et de santé

Parmi les 55 répondant-es au questionnaire de satisfaction DIUP, 60% des étudiant-es ont reconnu avoir eu "quelques" voire "beaucoup" de difficultés dans l'obtention d'aides type bourses, RSA, ADA, aide au logement, suivi SIMPPS, épicerie.

Pendant la formation, 20% ont déclaré avoir eu accès à un emploi.

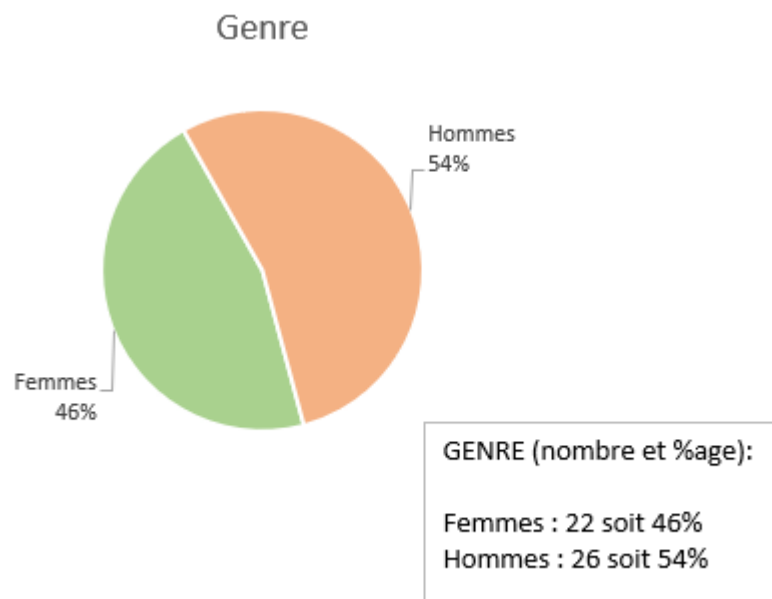
Profil des apprenant-es CLEF du DILAMI 2024-2025

Ces données comprennent une moyenne des trois groupes formés durant les deux semestres de l'année universitaire :

- CLEF S1 : semestre 1
- CLEF S2+ : semestre 2
- CLEF S2 : semestre 2

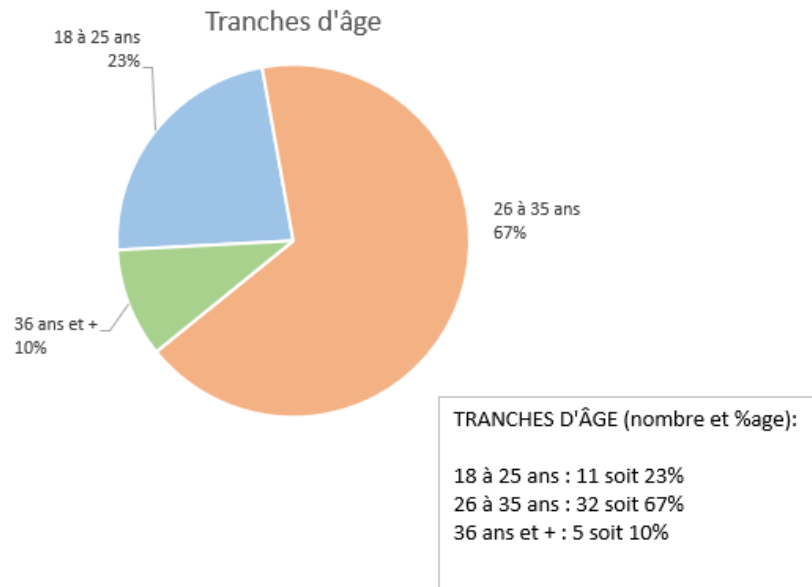
Des promotions paritaires

Les trois promotions du groupe CLEF ont accueilli 48 apprenant-es en 2024-2025. Nous retrouvons la quasi parité avec 54% d'hommes et 46% de femmes.



Une surreprésentation des moins de 35 ans

La grande majorité des apprenant-es a entre 18 et 35 ans : 90 %. Les 18-25 ans représentent 23% des effectifs du programme CLEF et les 26-35 ans plus des deux-tiers : 67%. Les tranches d'âge cumulées 36-40 ans et 41 ans et plus représentent seulement 10% des effectifs de la promotion 2024-2025.

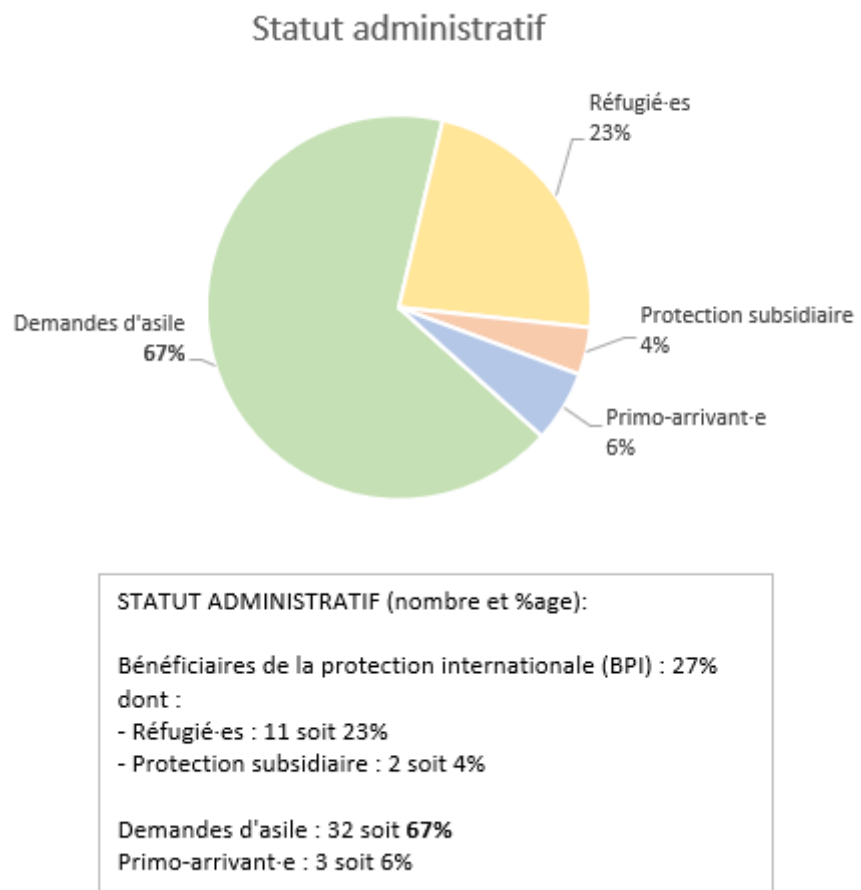


Une surreprésentation des demandeur·euses d'asile

Les demandeurs et demandeuses d'asile sont majoritairement représenté·es : 67% parmi les apprenant·es débutant·es.

Les bénéficiaires de la protection internationale représentent 27% des effectifs.

La tendance reste égale à celle observée l'année précédente avec une majorité de personnes en demande d'asile inscrites dans des cours de français pour débutant·es.



Pour une insertion universitaire et sociales réussie

Pour formaliser et consolider l'identité étudiante, le DILAMI organise deux temps forts dans l'année, la Rentrée solennelle et la Remise des Diplômes.

La Rentrée solennelle à la Comue de Toulouse

Organisé le 14 octobre 2024, cet événement marque l'année universitaire en réunissant l'ensemble des personnes admises dans les programmes DIUP et CLEF pour l'année 2024-2025. Monsieur Axel Lorcertalès, Vice-Président Etudiant de la Comue de Toulouse en représentation de Madame Christina Stange-Fayos, Vice-Présidente Europe et International de la Comue de Toulouse, salue le courage et le mérite de ces candidat·es et témoigne du soutien de l'institution universitaire toulousaine à leur succès.

La Rentrée solennelle permet également de présenter l'ensemble de l'équipe DILAMI et les différents services universitaires auxquels les étudiant·es ont accès : SUIO-IP, SIMPPS, Welcome Desk.

Pour faire mieux connaissance, les étudiant·es proposent à toute l'assemblée de répondre à des quiz sur leur pays d'origine (Angola, Ukraine, Colombie, Soudan, ...). Dans une ambiance joyeuse, les réponses fusent. D'autres préfèrent témoigner de la qualité de la formation CLEF ou DIUP et de l'accompagnement constant par l'enseignante dont iels ont bénéficié l'année précédente.

A l'issue de cette matinée très vivante, une collation donne l'occasion d'échanger et de commencer à construire son identité d'étudiant·e en confrontant ses impressions et représentations, un mois après la rentrée pédagogique de chaque groupe.

La Remise des diplômes DIUP Passerelle DILAMI

La quatrième édition de cette cérémonie s'est déroulée le 5 décembre 2024 dans la Salle du Conseil de la Comue de Toulouse pour féliciter les 64 étudiant·es qui ont réussi leur DIUP en juin 2024, soit 91% de l'ensemble de la promotion.

Mesdames Nadia Pellefigue, Vice-Présidente de la Région Occitanie – Midi-Pyrénées, et Christina Stange-Fayos, Vice-Présidente Europe International de la Comue de Toulouse, reconnaissent la réussite de chacun·e et la qualité du travail accompli par l'ensemble de l'équipe du DILAMI. Madame Pellefigue témoigne du soutien de la Région auprès des exilé·es d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel de tensions sociales accrues en France.

A tour de rôle, les lauréat·es reçoivent des Vice Présidentes leur diplôme sous les applaudissements de leur famille et ami·es et de l'ensemble de la salle. Les délégué·es de classe de l'année 2023-2024 ainsi que leur enseignante s'expriment à leur tour. Enfin, une photo de groupe et des photos individuelles avec mesdames Pellefigue, Stange-Fayos et les enseignantes complètent le moment.



Cérémonie de remise des diplômes 2023-2024 dans la Salle du Conseil de la Comue de Toulouse, le 05 décembre 2024.

Une collation clôt cette cérémonie dont une étudiante dira ensuite :

« C'était une soirée très chaleureuse ! Je pense que ce serait formidable d'organiser de temps en temps de telles réunions pour les anciens étudiants de DILAMI ! Il y a vraiment beaucoup de gens intéressants et chacun a des projets tellement différents et intéressants ! »

Comme le souligne cette étudiante, ces moments collectifs constituent des temps forts pour :

- Témoigner concrètement de la réalité de ce dispositif et de son succès auprès de la Comue de Toulouse et de ses différents partenaires
- Exprimer à nos bénéficiaires notre confiance et notre fierté à réunir autant de personnes différentes au sein d'un même dispositif qui nuance ses programmes pour s'adapter à des profils différents.

Cet objectif d'insertion universitaire et sociale se construit également avec des projets culturels aux formats variés.

Un travail sur la citoyenneté

> La fonction de délégué-e de classe

Pour l'année 2024-2025, les étudiant·es de chaque groupe du DILAMI ont élu leurs 2 délégué·es, soit une étudiante et un étudiant pour les groupes CLEF S2+, DIUP A2 et DIUP B1, et 2 étudiantes pour le groupe DIUP B2. Au total, 5 femmes et 3 hommes remplissent ces fonctions après que l'ensemble des groupes ait suivi une formation à la fonction de délégué-e de classe par une intervenante extérieure, Emmanuelle Courtin.

Cette dernière a invité les personnes à réfléchir au cadre de cette fonction en posant les questions suivantes : Pourquoi la fonction de délégué-e est importante ? Que fait la·le délégué-e ? Quels sont les avantages à remplir cette fonction ? Comment organiser concrètement les échanges entre les représentant·es et leurs camarades de classe ?

Ces ateliers ont permis de dégager quelques engagements clés comme respecter la parole donnée, avoir confiance, pouvoir s'appuyer sur le groupe, ...

Les rencontres délégué·es-camarades de classe s'organisent sur un temps de cours à une périodicité définie par l'enseignante, en dehors de sa présence, pour échanger sur la vie de classe.

> Le Conseil de perfectionnement

La mise en place d'une instance supra, un « Conseil de Perfectionnement », permettant aux délégué·es de débattre de sujets concernant le fonctionnement du DILAMI avec l'équipe du dispositif est initiée de façon expérimentale en 2024-2025. L'objectif étant double : améliorer le dispositif par des retours de toutes les parties prenantes, et engager les bénéficiaires du DILAMI dans une démarche active de projets à porter en complément des actions du DILAMI.

Deux réunions (31 janvier, 26 mai), animées par deux membres renouvelés de l'équipe, sont programmées, une par semestre. Cette organisation en deux temps permet d'abord de recueillir des suggestions, collectées en amont par les délégué·es auprès de leurs camarades de classe, puis d'en faire un inventaire « critique » en première séance. Pour la deuxième séance, une sélection des thématiques – Culture, Orientation - permet d'envisager ensemble des propositions.

Culture et interculturalité, des partenariats nombreux et variés

La culture et l'interculturalité sont des axes importants des programmes du DILAMI pour l'ouverture à l'autre, et les compétences, savoirs et savoir-faire qui sont développés.

> La fête de fin d'année au CRL de l'Université Toulouse Jean Jaurès

Cet événement, programmé en décembre au CRL de l'UT2J, permet à chacun·e, apprenant·es des programmes CLEF et étudiant·es des DIUP, de se retrouver après la Rentrée solennelle dans un contexte moins formel. Chacun groupe présente des chansons et des poèmes puis, c'est un repas partagé qui rassemble les spécialités culinaires des un·es et des autres qui clôt la matinée.



Affiche de la fête de fin d'année au CRL de l'UT2J du 13 décembre 2024.

> Des émissions radiophoniques : Love me Tender, Culturoscope

Love Me Tender est organisé par la Cave Po', chaque année le 14 février, jour de la Saint-Valentin, événement auquel se prêtent régulièrement les étudiant·es du groupe DIUP B2 pour y lire leurs poésies ou celles d'auteurs divers sur le thème de l'amour !

Le 28 mai 2025, trois étudiants du DIUP A2 témoignent, sur Radio Campus dans l'émission Culturoscope, de leur travail au DILAMI et en particulier de leur expérience d'artistes circassien·nes, d'acteur·rices et d'écrivain·es dans le cadre du spectacle Le Vent.

> La création de spectacles. Le Grand Vent

Comme tous les ans, les étudiant·es se sont engagé·es dans la construction d'un spectacle vivant sur une thématique filée tout au long de l'année dans le cadre d'ateliers - confection de créatures de bambou et de papier, scénettes, ... - avec l'aide de la Compagnie du Grand Raymond. En s'appropriant les multiples facettes de la brise ou de la bourrasque, les étudiant·es ont également écrit des poèmes et chanté les refrains qu'ils ont en partie composés avec les artistes de cette compagnie.

Parmi les textes, celui de Juan David, étudiant du groupe DIUP B2 :

*Le vent emporte tout, mais pas nos souvenirs
Le temps s'écoule, mais il faut le laisser fuir
Les années passent, tout change autour de moi
Mais dans le vent, je garde encore ta voix*

*Les saisons défilent, comme un souffle léger
Chaque instant s'échappe, tout est emporté
Le vent effleure, mais ne prend pas ce qu'on a vécu
Les souvenirs restent, même quand le temps est perdu*

*Il file comme une brise sur la mer
On oublie les détails, mais on garde l'éclair
Dans chaque souffle, un écho du passé
Les années passent, mais les souvenirs ne sont jamais effacés.*

Cette histoire en plusieurs tableaux, à plus de soixante personnes, sur le thème du Grand Vent a donné lieu à deux représentations le 30 avril à La Grainerie et le 15 mai 2025 à la Fabrique (Université Toulouse - Jean Jaurès).



Spectacle *Le Grand Vent* à la Grainerie, le 30 avril 2025.

> Biars-sur-Cère

Le 12 juin 2025, une quarantaine d'étudiant·es et une partie de l'équipe du DILAMI se sont déplacées à Biars-sur-Cère pour rencontrer le public de la médiathèque départementale du Lot, dans le cadre du festival *Cultive ta science*, consacré pour l'occasion au thème de la migration.

Les Toulousain·es ont d'abord découvert cette petite ville du Lot avec les explications d'une guide locale, avant un repas partagé avec les participant·es au dispositif LECTIO.

L'après-midi a débuté par la projection du documentaire *Les mots qui soignent*, réalisé en 2024 par deux étudiants en Master Audiovisuel à l'UT Jean Jaurès, César Noguera Guijarro et Florent Truyens.

Le réalisateur César Noguera Guijarro a pu répondre aux questions du public curieux de découvrir et de mieux comprendre les protagonistes de ce court métrage, des étudiant·es du DIUP DILAMI B1 lors d'un travail en 2023-2024 d'écriture, de lecture et d'ateliers de chants.

Stéphanie Lima, Maîtresse de conférences en Géographie à l'Institut national universitaire Champollion d'Albi, a ensuite replacé le thème de l'exil dans le temps long de la migration, proposant ainsi aux Lotois·es des clés de lecture adossées à la recherche et aux données scientifiques.



Visite de Biars-sur-Cère, le 12 juin 2025.

> Projection du documentaire *Les mots qui soignent* à l'Hôtel de Région Occitanie, à Toulouse

À l'invitation de la Région, une projection du documentaire *Les mots qui soignent* a été également organisée le 23 juin 2025 à destination du personnel de la collectivité.

Des portraits d'ancien·nes étudiant·es du DILAMI et les témoignages de quatre délégué·es des DIUP 2024-2025 ont permis à chacun·e de vérifier les rêves et les projets concrets de ces personnes.

Naeem, étudiant du DIUP B1, a tenu à remercier tous ceux et toutes celles qui soutiennent le DILAMI

:

« Nous venons de pays différents, avec des parcours différents, mais nous avons tous un point commun : nous sommes ici pour apprendre, progresser et construire un avenir meilleur.

Pour beaucoup d'entre nous, le chemin n'a pas été facile.

Apprendre une nouvelle langue, comprendre une culture différente, reconstruire sa vie dans un nouveau pays... cela demande énormément d'efforts et de persévérance. Mais chaque jour, nous nous levons avec la volonté d'avancer. Ce que nous cherchons, ce n'est pas seulement l'intégration,

mais la participation active à la société française, dans le respect mutuel.

Nous voulons apprendre, travailler, contribuer, et être reconnus pour ce que nous sommes : des personnes engagées, courageuses et pleines d'espoir.

Aujourd'hui, à travers cette rencontre, à travers le film, à travers nos échanges, vous pouvez voir notre réalité, et comprendre que derrière chaque visage, chaque accent, il y a une histoire forte et un avenir à construire ensemble.

Merci de nous avoir donné cette voix. »



Portraits et témoignages d'ancien·nes étudiant·es exposé·es à l'Hôtel de Région, le 23 juin 2025.

“Culture en accès libre”, un accès pour tous et toutes à la culture

“Culture en accès libre” a pour but d’améliorer l’accès des étudiant·es et des apprenant·es du DILAMI à la culture : institutions et spectacles, hors du curriculum des programmes CLEF et DIUP. Cette action permet de les accompagner vers une culture librement choisie, de développer leur curiosité et l’interculturalité.

Cette proposition est axée sur le théâtre et le cinéma. Les étudiant·es et apprenant·es peuvent bénéficier de tickets Pleins Feux, qui donnent accès à onze théâtres de Toulouse et de sa région, et des tickets pour le cinéma American Cosmograph, situé dans le centre-ville de Toulouse. Mais elle a permis également l’acquisition de bons d’achats à valoir dans la Librairie Ombres Blanches de Toulouse.

Une fenêtre sur la musique à la Halle aux Grains, un partenariat avec Les grands Interprètes de Toulouse

Dans le cadre du partenariat avec Les Grands Interprètes de Toulouse, les étudiant·es du DILAMI ont bénéficié, tout au long de l’année, d’une ouverture privilégiée à la programmation musicale de la Halle aux Grains. Cette collaboration leur a offert l’opportunité d’assister à plusieurs concerts, favorisant la découverte de répertoires musicaux variés.

Au-delà de la dimension artistique, ce partenariat a également permis d’organiser des temps de médiation dédiés à la découverte des métiers du spectacle vivant. Les étudiant·es ont ainsi pu rencontrer différentes figures professionnelles, équipes des Grands Interprètes, personnel de la Halle aux Grains et médiateur·rices, et mieux comprendre l’organisation, les coulisses et les enjeux de la production musicale.

Utopia Tournefeuille

Le Cinéma Utopia Tournefeuille a réengagé son souhait de collaborer avec le DILAMI en invitant les étudiant·es à participer gratuitement à la projection du film “Soudan, souviens-toi”, en présence de sa réalisatrice Hind Meddeb et d’Adam Ahmed Abdeljalil, membre de l’association ASMA, relayant la parole des réfugié·es soudanais·es en France. Un débat a suivi la projection auquel quelques étudiant·es du DILAMI ont pu prendre la parole.

Accompagnement au projet d'orientation

Pour permettre aux étudiant·es des DIUP d'améliorer la qualité de leur insertion académique et professionnelle, le DILAMI a engagé un travail organisé autour de plusieurs axes.

Un accompagnement en collaboration avec plusieurs acteur·rices

Cet accompagnement s'organise en plusieurs étapes :

- En début d'année, chaque groupe DIUP bénéficie d'une visite du SUIO-IP de son site universitaire pour identifier les ressources possibles et comprendre les modalités d'informations sur les parcours universitaires. Cette première démarche est complétée en novembre ou en décembre d'une présentation des cursus de l'université de rattachement. Cela représente 2 ½ journées (2x3h) de présentation par les professionnel·les de ces services auprès des étudiant·es DIUP.
- Ensuite, les étudiant·es sont invité·es à prendre rendez-vous individuellement avec les professionnel·les des SUIO-IP pour les aider à construire leur projet d'orientation.

En fonction de son projet, l'étudiant·e, quelle que soit son université, peut être reçu·e par le SUIO-IP le plus pertinent pour traiter sa demande.

Cette souplesse d'organisation permet d'une part de soulager le SUIO-IP de l'UT2J qui reçoit naturellement l'ensemble des étudiant·es en fin de parcours du DIUP (DIUP B2), donc les plus à même de confirmer un projet d'orientation; d'autre part, de répondre de façon plus appropriée (connaissance fine des diplômes et des attendus, organisation de rencontres avec des responsables pédagogiques de filières,...) aux questions des étudiant·es DIUP intéressé·es par une formation hors de leur université de rattachement.

Ce travail permet d'accompagner au mieux les étudiant·es lors de la constitution de leur dossier d'inscription sur Parcoursup, E -Licence ou Monmaster.

C'est l'occasion aussi de rappeler que le DIUP DILAMI a la valeur d'un diplôme national équivalent à **une première année de formation initiale** dans l'enseignement supérieur. Demander une L1 via Parcoursup suit la procédure classique de **réorientation** en fin d'année que tout·e étudiant·e peut solliciter.

Un ajustement des représentations des études et des métiers pour les étudiant·es des DIUP

- Par la mise en place des modules de découverte du monde professionnel ou de disciplines académiques, décrits ci-avant.
- Par l'encouragement à faire des stages, d'observation ou pratiques, en :
 - Informant les étudiant·es des différentes possibilités existantes

Par exemple, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse propose des mini-stages de découverte du monde professionnel. Certaines associations recherchent des personnes bénévoles pour participer à leurs missions. Des étudiant·es ont ainsi pu travailler pour La Cave Po', partenaire culturel du DILAMI, ou La Banque Alimentaire.

- Facilitant les démarches des étudiant.es

Il est ainsi programmé d'inscrire la mention de « stage facultatif » dans chacune des maquettes des trois DIUP pour accroître la lisibilité de ces parcours DIUP DILAMI et la possibilité de valoriser les expériences professionnelles lors des différentes candidatures vers des formations académiques.

La reconnaissance et la valorisation des compétences des étudiant·es par les acteurs économiques

Ces opportunités de stages sont autant d'occasion pour les personnes exilées de valoriser directement leurs diverses compétences et qualités au sein du monde professionnel.

Toutefois, l'effort doit être également porté vers le monde professionnel pour que les acteur·rices économiques renoncent à leurs stéréotypes sur les personnes étrangères migrantes. Un projet plus complet permettant une rencontre et des échanges entre les étudiant·es du DIUP B2 et des professionnel·les est en cours de réflexion.

Résultats des promotions 2024-2025 : DIUP DILAMI et CLEF

DIUP DILAMI

Résultat global

En mai 2025, 59 étudiant·es sur 67, soit plus de 88 %, valident leur Diplôme Inter-Universitaire Passerelle DILAMI A2, B1 ou B2. Parmi les huit autres étudiant·es, six ont dû abandonner en cours d'année à cause de situations financières, familiales et/ou administratives complexes et deux étudiantes sont allées au bout de leur année universitaire sans parvenir à la valider.

Validation de l'année universitaire des étudiant·es de chaque groupe

Dans le détail, la validation du DIUP se décline par groupe comme suit :

- DIU Passerelle DILAMI - A2 à l'Université Toulouse Capitole : 82% soit 18 étudiant·es sur 22
- DIU Passerelle DILAMI - B1 à l'Université de Toulouse : 91% soit 20 étudiant·es sur 22
- DIU Passerelle DILAMI - B2 à l'Université Toulouse - Jean Jaurès : 91% soit 21 étudiant·es sur 23

Certifications supplémentaires : DELF, DALF

Le diplôme d'études en langue française (DELF) et le diplôme approfondi de langue française (DALF) sont délivrés par le ministère de l'Éducation Nationale. Ils répondent aux exigences du CECRL en évaluant les quatre compétences linguistiques : productions et compréhensions à l'oral comme à l'écrit. Ces certifications s'adressent essentiellement aux personnes étrangères souhaitant valoriser leur connaissance de la langue française à des fins personnelles ou professionnelles.

Sur les 67 étudiant·es, 29 ont souhaité passer au moins une certification supplémentaire soit environ 43% des effectifs. Parmi ces candidat·es :

- 8 ont obtenu le DELF B1
- 15 ont obtenu le DELF B2
- 5 ont passé l'examen mais ne l'ont pas obtenu et une personne ne s'est pas présentée.

Appréciation du programme DIUP

En avril 2025, un questionnaire de satisfaction du DIUP a été soumis en classe aux étudiant·es. Plus de 85% d'entre elles-eux y ont répondu : 30% en A2, 37% en B1 et 33% en B2. Parmi les répondant·es :

- 98% des étudiant·es se disent « satisfait·es » voire « très satisfait·es » du contenu de la formation
- 91% pensent avoir beaucoup progressé en français
- 60% ont aimé participer aux activités culturelles et artistiques proposées.

Comme pistes d'amélioration, les étudiant·es suggèrent de faciliter le recours aux stages professionnels ou universitaires, de développer davantage les compétences orales et renforcer les sorties culturelles dans des villes universitaires d'équilibre pour découvrir l'Histoire et la Région

Occitanie mais aussi pour rencontrer d'autres étudiant-es internationaux-ales ou natif-ves. Certain-es proposent également la mise en place de débats et de café-philo entre les trois groupes du DIUP.

La grande majorité des étudiant-es se montre reconnaissante et satisfaite de l'année écoulée. Chacun-es remercient l'équipe du DILAMI pour ses efforts et soulignent l'impact des formations passerelles dans leur insertion sociale et universitaire :

« Un grand merci à tous les employés de DILAMI pour leur soutien et leur politesse. Ils sont tous comme ma famille pour moi.

Je remercie les professeurs de DILAMI pour leur travail acharné et la patience qu'ils ont eu avec moi.

Je suis très reconnaissante de la formation et de l'opportunité qui m'a été offerte. Merci

Merci beaucoup pour cet enseignement et pour les enseignants qui aident dans l'apprentissage et l'intégration. »

CLEF

Résultat global

Les apprenant-es du groupe CLEF sont évalué-es en continu par leur enseignante pendant le semestre. Les évaluations portent sur la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite pour apprécier régulièrement l'acquisition du niveau A1. A l'issue du semestre, un examen non certifiant détermine les compétences de chacun-e et une attestation détaillant le niveau d'acquisition des compétences est remise à chaque apprenant-e.

77% des apprenant-es du programme CLEF S1 et CLEF S2+ évalué-es ont intégralement validé les attendus du niveau A1 et 23% sont en cours d'acquisition.

Dans le groupe des apprenant-es qui ont commencé les cours à partir du mois de janvier (groupe CLEF S2), le niveau A1 est généralement en cours d'acquisition au mois de mai 2025, mais 67% d'entre elles et eux ont quand même validé un niveau A1 après 1 semestre de cours de français langue étrangère.

A l'issue du semestre 2 de l'année 2024-2025, 23 apprenant-es sur 32, soit 72%, ont candidaté pour entrer au DIUP. Suite à l'évaluation de leur motivation et de leur niveau, 15 ont été sélectionné-es, soit 65%. Pour la rentrée 2025-2026, 13 personnes ont confirmé leur inscription et ont été acceptées, en fonction de leur progression et de leur niveau de langue, dans un des trois groupes DIUP : 8 en A2, 3 en B1 et 1 en B2. Une apprenante redouble le groupe CLEF S1 pour consolider ses bases en langue française.

Devenir universitaire et professionnel des étudiant·es des DIUP

Niveaux supérieurs DIUP

A l'issue de leur année de formation, 28 étudiant·es (soit 42%) sont passé·es dans le groupe DIUP DILAMI supérieur pour consolider leurs acquis. Ce passage n'est pas de droit et fait l'objet d'une inscription complète en tant que candidat·e interne, soumise ensuite au jury d'admission. Deux étudiants ayant validé leur diplôme n'ont d'ailleurs pas été admis au niveau supérieur par le jury.

Ainsi, sur les 22 étudiant·es du groupe DIUP A2 :

- 9 ont été accepté·es dans le niveau intermédiaire pour présenter en 2025-2026 le DIUP B1
- 7 ont été accepté·es dans le niveau avancé pour présenter en 2025-2026 le DIUP B2.

Sur 22 étudiant·es du groupe DIUP B1, 12 ont été accepté·es dans le groupe DIUP B2 pour l'année universitaire 2025-2026.

Poursuites d'études hors DIUP

> Formations académiques

9 étudiant·es soit 13% poursuivent leurs études à l'université à l'issue de la formation au DILAMI.

Cursus	Nombre	Etablissement	Parcours
Licence = 8			
L1	2	UT2J	Langues Civilisations étrangères et régionales (LLCER) Italien-Espagnol
	1	UT2J	DEFLE B2
	1	UT2J	DEFLE C1
	1	UT2J	Langues étrangères appliquées - Parcours Développement économique à l'international, commerce international, communication internationale
	1	IUT Blagnac	B.U.T Génie Industriel et Maintenance
	1	Paris Sorbonne	Économie Gestion
L3	1	UT2J	Géographie et aménagement - Parcours Action locale et Projets de TERritoires (APTER)
Master = 1			
M1	1	ENSEEIH	Master of science - Electrical Energy Systems

> Formations professionnalisantes

5 étudiant-es ont privilégié des formations plus professionnalisantes.

Formation	Nombre	Structure	Domaine d'activité
CAP = 1	1	Lycée Polyvalent Joseph Gallieni	Maintenance des véhicules option Véhicules de Transport Routier
BTMS = 1	1	CMA Formation Muret	Technicien Qualifié en Prothèse Dentaire
Non renseigné = 3	1	Defi Production	Cinématographie
	1	CFA Muret	Formation en mécanique automobile - 1ere année
	1	Derichebourg	Formation en alternance intérateur cabine aéronautique

> Entrée dans la vie professionnelle

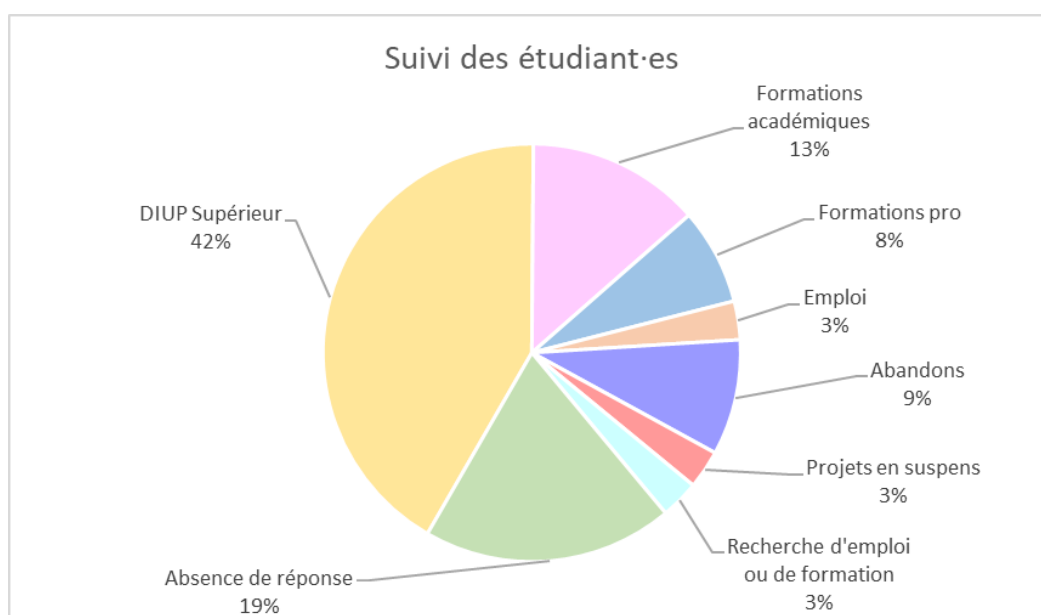
1 étudiante a créé son entreprise de fabrication de bijoux et 1 étudiant a trouvé un emploi en tant qu'agent de propreté et d'hygiène.

Des abandons en cours d'année pour certain-es

Au cours de l'année 2024-2025, 6 personnes ont abandonné (soit 9% des effectifs) : 3 personnes ont abandonné pour des raisons de santé, 2 pour des raisons administratives et 1 pour des raisons personnelles.

Projets en suspens

Enfin, 1 ancien étudiant est en recherche d'emploi, 1 en recherche de formation et 2 n'ont pas de projet d'insertion académique ou professionnelle. 13 personnes n'ont pas communiqué leur situation actuelle.



Données arrêtées au 21 octobre 2025

Projets pour 2025-2026

Le DILAMI souhaite consolider l'accompagnement de ses bénéficiaires en encourageant :

- La mise en lien des compétences et expertises de chacun des partenaires du DILAMI pour favoriser la synergie.
- Les initiatives des enseignantes dans le respect de contraintes matérielles et budgétaires pour développer des projets pédagogiques variés.
- Les dynamiques de projets portés par les étudiant·es et apprenant·es du DILAMI leur permettant d'envisager plus concrètement leur place, au sein de la société, de l'université, du monde professionnel et associatif. Ceci en s'appuyant, par exemple, sur le projet de « Conseil de perfectionnement ».
- La valorisation des compétences des étudiant·es, en particulier du DIUP B2, pour une meilleure insertion académique et professionnelle, en proposant par exemple un projet de « Mécénat des Compétences » à construire avec des représentant·es de secteurs d'activité ou de métiers ciblés par les étudiant·es.

Pour continuer de porter l'ensemble de ces actions, le DILAMI va s'engager dans une nouvelle campagne de recherche de fonds alors que le financement FAMI-AIMES+ arrive à son terme en août 2026, et que la Région Occitanie, soutien historique du DILAMI depuis 2017, annonce une redéfinition probable de son AAP « Soutien à la sensibilisation et à l'amélioration des conditions d'accueil des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection internationale » pour 2026. L'équipe va se mobiliser pour répondre notamment aux AAP européens comme CERV, Erasmus+, et un nouveau FAMI sur les reliquats de la programmation 2021-2027.

L'expertise développée par le DILAMI et la qualité du travail de chacun·e des membres de l'équipe constituent des atouts pour pérenniser ses actions au service de bénéficiaires, qui en plaident son utilité. C'est en ancrant solidement ce dispositif par une collaborant avec ses différents partenaires au niveau local, mais aussi à l'échelon national avec le Réseau MEnS et les établissements adhérents, et enfin dans une dimension européenne en participant à des AAP transnationaux, que ce dispositif acquiert visibilité et légitimité.

Partenariats financiers 2024-2025

Pour l'année universitaire 2024-2025, le DILAMI s'appuie sur un ensemble de partenariats financiers stables, garants de la continuité et de la qualité des actions mises en œuvre.

La **Région Occitanie** confirme son rôle de partenaire structurant du dispositif, qu'elle accompagne depuis sa création. Son soutien financier permet d'assurer le financement des ressources humaines dédiées au DILAMI ainsi que la prise en charge des dépenses de fonctionnement nécessaires au déploiement des programmes.

Le dispositif bénéficie également, pour l'année 2024-2025, d'un financement du **Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI)** dans le cadre du projet AIMES+, perçu par la Comue de Toulouse. Cette subvention contribue au soutien du programme DIU Passerelle DILAMI, en accompagnant le développement et la consolidation des parcours de reprise d'études proposés aux étudiant-es en exil.

La **Préfecture de la Haute-Garonne**, dans le cadre de l'action 12 du Budget Opérationnel du Programme 104, apporte par ailleurs un appui financier au dispositif. Cette contribution permet la mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur du programme CLEF, notamment celles visant à renforcer l'autonomie linguistique et culturelle des apprenant-es.

La subvention AIMES via l'appel à projets du **réseau MEnS**, permet également de financer des activités culturelles et artistiques ainsi que la prise en charge des certifications linguistiques DELF et DALF pour les étudiant-es inscrit-es dans les programmes DIUP DILAMI, en lien avec les établissements partenaires.

Enfin, la **Comue de Toulouse** participe activement au financement du budget global du DILAMI, réaffirmant son engagement institutionnel en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des étudiant-es en exil au sein de l'enseignement supérieur.

Les **universités partenaires** contribuent également au fonctionnement du dispositif par la mise à disposition gracieuse de salles de cours et d'espaces dédiés aux activités pédagogiques et culturelles. Ce soutien logistique essentiel complète les apports financiers et illustre l'implication collective des établissements du site pour la réussite et l'intégration des étudiant-es en exil.

Interlocuteur·trices et partenaires du DILAMI

Nous remercions tous·tes nos partenaires pour leur contribution et leur écoute permettant d'accompagner notre public vers une intégration de qualité en Occitanie.

Les partenaires universitaires



Les partenaires financiers



Les structures institutionnelles nationales



Les structures sociales universitaires



Les structures institutionnelles locales



Les structures associatives



Les acteur·trices culturel·les indépendant·es et universitaires

